

L'autopartage en milieu rural, c'est du concret

Christian Tellier, maire de Seninghem et Christian Leroy, maire d'Escœuilles, ont profité de la Semaine du développement durable pour présenter à leur population la voiture électrique 7 places modulables. Elle sera utilisable la semaine prochaine ou la suivante, le temps d'effectuer quelques réglages.

F. W. (Clp) | 10/06/2018

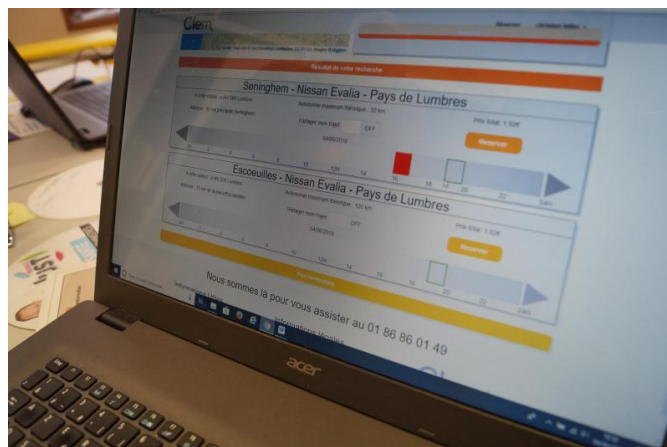


Comment ça marche ?

Le véhicule est réservé aux employés municipaux dans le cadre de leur travail, aux associations et aux habitants de la commune. Une assurance tous risques, conducteurs inconnus, a donc été contractée par les deux communes et la start-up Clem va gérer les réservations, l'entretien et la géolocalisation du véhicule. À partir de l'application Clem.mobi, chacun s'enregistre une première fois en fournissant un téléchargement de son permis de conduire (les personnes ne possédant pas de scanner peuvent s'adresser à la mairie), puis sélection du véhicule, acceptation du mandat SEPA et choix du créneau de réservation. L'enregistrement validé, un code est transmis afin de récupérer les clés dans une boîte disposée à côté de l'estaminet et de la machine pour le dépôt de pain.

Combien ça coûte ?

La cotisation est de 4 euros par mois auprès de Clem pour les employés municipaux et les associations – s'il n'y a pas de location, l'abonnement n'est pas prélevé ; pour les habitants, le tarif est de 1 euro de l'heure mais afin de se familiariser avec l'engin, c'est gratuit jusqu'au 31 décembre 2018. La commune d'Escœuilles a fait le choix de la gratuité pour tous.



A l'écran, la disponibilité des véhicules du Pays de Lumbres.

Pour quelle autonomie ?

L'autonomie est de 140 kilomètres. Le véhicule est à retirer sur le parking de la mairie, qui va faire l'objet d'un aménagement avec le Département, la communauté de communes et la commune ; si dépassement horaire il y a, la société Clem contacte le conducteur afin qu'il fournisse une explication. La recharge électrique est à la charge des communes avec la borne implantée.



Une conduite agréable, la voiture est nerveuse malgré la charge.

Quel est l'avis des conducteurs ?

Les habitants ont pu essayer le véhicule grâce à un petit parcours. À leur retour planait un certain enthousiasme quant à l'utilisation, au confort et à la puissance du véhicule ; la boîte automatique et le moteur silencieux les ont tout de même un peu déroutés, n'étant pas habitués à ce genre de conduite. Christophe et Sandrine Leclerc, des Délices de Léa, l'utiliseront bien volontiers pour les courses ; le président du club des aînés ou le gérant de l'estaminet multi-services se verraient bien emmener les personnes âgées ou n'ayant pas le permis sur le marché de Lumbres ou faire quelques emplettes.



Les conducteurs et passagers ont pris beaucoup de plaisir à tester le véhicule.